Publication n° 58

10 novembre 2026

Durham-Sud

Des nouvelles de votre Conseil.

Loisirs

À l'Espace loisirs
Comprendre la Chine par sa langue & dégustation, 29 novembre, 13h30
Vaccination: 30 novembre, 8h30 à 15h15
Prochain Case café aînés : 4 décembre, 9h30 à 11h30
Party de Noël de la Fadoq, 5 décembre
Imagiréalise, 6 décembre, 13h
Séances du conseil : 7 décembre, 19 h
Bingo: 11 décembre, 19h
Présentation du budget 2027, 17 décembre, 19h
Autres lieux
Prochain Craft & chat pour tous: 25 novembre, 18h30 à 20h, Bibliothèque

Guignolée : 5 décembre, église St-Fulgence
Concert du duo père-fils 'Au cri du ruisseau', 14h, Église Unie



Sécurité publique

Avis de vigilance - tentatives de fraude

La Municipalité souhaite mettre les citoyens en garde contre des individus qui tentent de se faire passer pour des représentants d'entreprises afin d'entrer dans les résidences. Soyez vigilants! Nous rappelons qu'aucun permis de colportage n'a été délivré par la Municipalité à aucune entreprise, à l'exception de Bell. Ne vous laissez pas impressionner par une présentation professionnelle et demandez toujours une preuve d'identité. En cas de doute, refusez l'accès à votre domicile et signalez toute situation suspecte à la Sûreté du Québec.

Citoyens et Communications

ERRATUM – Infolettre d'octobre

Une erreur s'est glissée dans l'infolettre du mois d'octobre où nous présentions notre œuvre collective. Nous vous prions de prendre note que le nom de l'artiste aurait dû se lire : **Madame Lise B. Tétreault**. Nous nous excusons pour cette erreur.



Citoyens et Communications

Initiative - comité de développement

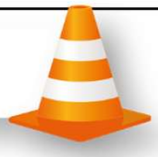
Lors de la dernière séance du conseil, les conseillers Michaël Drapeau et Jean-François Lemieux ont annoncé la création d'un comité de développement. Ce comité aura pour mandat de réfléchir aux possibilités de développement de la municipalité, de faire émerger des idées et de proposer des initiatives visant à dynamiser le milieu, à soutenir les projets locaux et à contribuer à la vitalité de Durham-Sud.

Publication n° 58

10 novembre 2026

Des nouvelles de votre Conseil.

Travaux publics



Politique d'entretien hivernal

Déneigement des espaces municipaux

- **Déclenchement** : Dès 5 cm de neige accumulée
- **Fréquence** : 7 jours sur 7
- **Horaire cible** : Routes dégagées pour 6 h le matin et avant 15 h pour les autobus scolaires
- **Méthode** : Déneigeuses (2 camions) – tous les chemins municipaux sont traités en même temps
- **Bornes-fontaines** : Dégagées sur les 4 faces – la neige ne doit jamais dépasser les attaches (suivi par le directeur des travaux publics)
- **Trottoirs :** Le déneigement des trottoirs est fait en priorité dès que la neige commence à tomber.
- **Escaliers municipaux, bornes d'incendie et trous d'homme** : Déneigés à la pelle manuellement

Gestion de la gadoue (slush)

- Température risque de descendre sous 0 °C → Passage systématique du chasse-neige sur tout le territoire (sauf les rues entretenues par le MTMD)
- Température reste au-dessus de 0 °C → Gadoue laissée sur place (elle fondra dans la journée)

Épandage de sable et/ou sel

- Déclenchement : Accumulation de neige, pluie verglaçante ou température ≤ -12 °C
- Première tournée d'inspection en pick-up pour évaluer les besoins

Type d'abrasif	Où	Quantité / Particularité
Sable pur	Tout le territoire (urbain et rural)	Bande centrale seulement (4-5 pieds) – quantité minimale
Mélange sable-sel (plus salé)	Arrêts, côtes, zones asphaltées, courbes, approche passage à niveau Beaudoin	Utilisé uniquement aux endroits stratégiques
Quartier résidentiel (20 km/h)	Toute la zone résidentielle	Épandage très limité – seulement en cas de verglas réel

Notre objectif : assurer une sécurité maximale tout en protégeant l'environnement et en optimisant nos ressources.
Merci de votre collaboration et de votre compréhension !

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance extraordinaire du conseil municipal du 19 octobre 2026, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur.

RÉSUMÉ

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 2 284 385 $ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et les amortissements, s'élèvent à 2 323 818 $

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 29 291 $.

De plus, l'excédent accumulé **non affecté**, au 31 décembre 2025 se chiffre à 326 055 $.

Au 31 décembre 2025, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 361 581 $.

Rapport de l'auditeur externe

Les états financiers de l'année 2025 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA Inc.

Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280« Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de **Durham-Sud** au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

REVENUS

Le surplus s'explique par la contribution du ministère des Transports et de la Mobilité durable qui avait été budgété à 250 000 $, finalement, nous avons reçu une contribution de 308 000 $.

En raison du niveau d'entraide incendie qui a été supérieure aux prévisions, nous avons reçu 82 000 $ de plus que ce qui avait été budgété.

Les droits de mutation ont généré des revenus de 45 000 $, soit 23 000 $ de plus que le montant budgété.

DÉPENSES

Administration : Les dépenses supplémentaires à l'administration sont dues au soutien de CIM pour la comptabilité. De plus, nous avons embauché une ressource temporaire pendant le congé maladie de la trésorière adjointe.

Transport : En 2024, nous avions reçu 270 000 $ de la part du ministère des Transports et de la Mobilité Durable. Ce montant n'avait pas été investi. Nous avions 2 options, soit retourner le montant au MTMD ou planifier des travaux de voirie supplémentaires en cours d'année budgétaire 2025

- Creusage de fossés 2025 : 93 189.19 $
- Réparation asphalte 2025 : 79 654.47 $
- Remplacement de ponceaux : 18 517.42 $
- Réfection 8e rang : 56 067.52 $
- Réparation 9e et 11e rangs : 5 937.13 $
- Lignages chemins : 12 009.69 $
- Réparations Véhicules : 48 836.48 $ (Volvo : 31 112.55 $)

CONCLUSION

Le conseil municipal de Durham-Sud est investi dans la dépense contrôlée des finances publiques. Nous sommes conscients des défis municipaux :

- Réfection des chemins municipaux;
- Développement de notre communauté en lien avec le plan de développement stratégique;
- Contrôle de l'endettement malgré les besoins et les responsabilités municipales qui ne cessent d'augmenter;
- Maintien des acquis au niveau des employées municipaux;

Le conseil municipal est au service des Durhamiennes/Durhamiens au même titre que l'administration municipale. Le travail dans un esprit de collaboration mène nos discussions pour faire avancer les différents dossiers.

Sylvie Laval
Mairesse

2027 Durham-Sud

JANVIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	X	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUIN

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	X	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Collecte des déchets (bacs noirs) les vendredis aux 2 semaines 

Collecte de récupération (bacs verts ou bleus) les vendredis aux 2 semaines 

X Collecte de gros rebuts : le 14 mai et le 15 octobre 2027

Tout ce qu'il y aura dans des remorques ou traillers ne sera pas ramassé. Doit être au sol.

La quantité maximale ramassée est l'équivalent de 6' x 6'.